

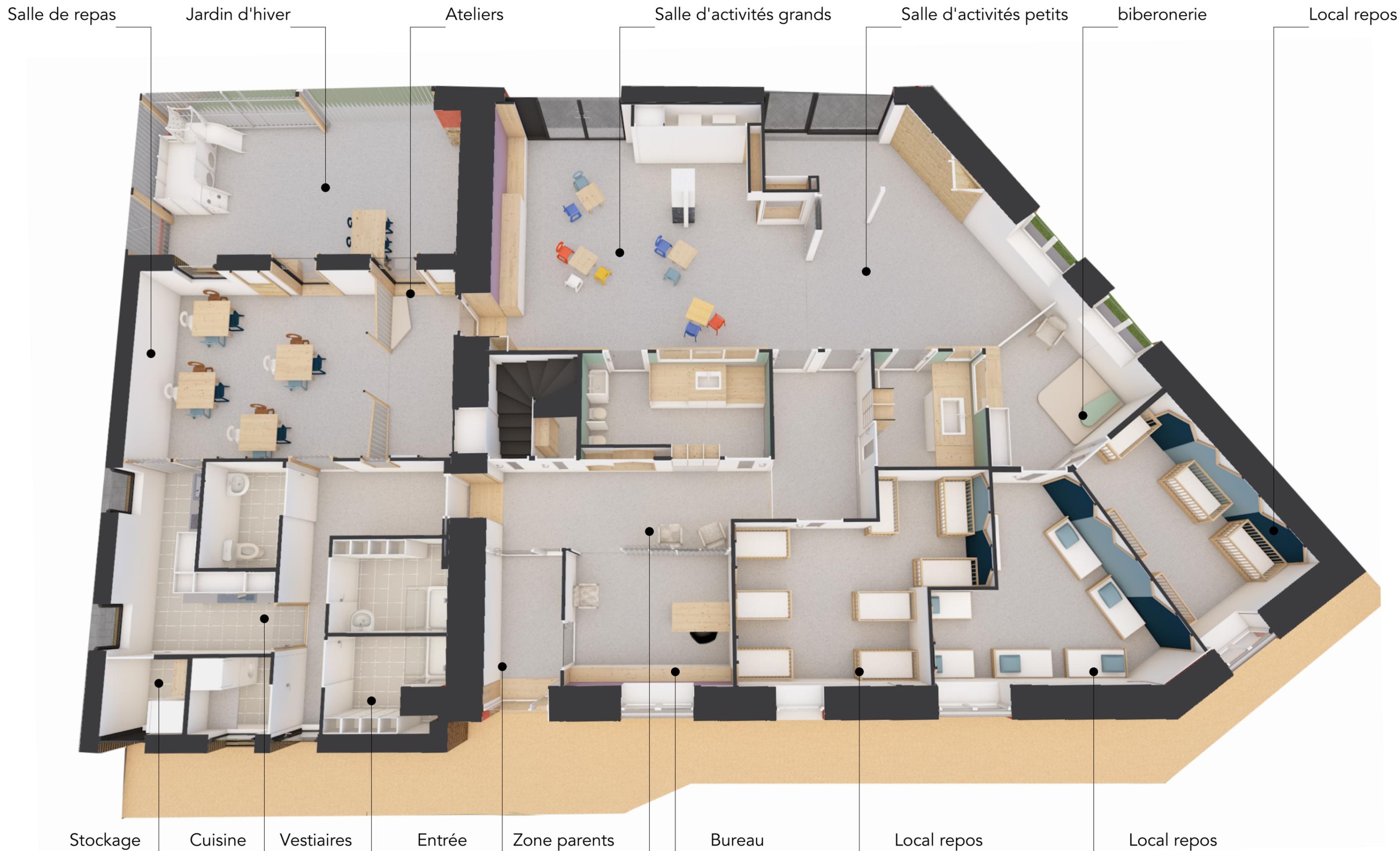
- limite parcellaire
- France Telecom
- EDF
- Eau Potable
- Eaux Usées
- Eaux Pluviales
- arbres plantés
- arbres existants

Les limites avec les parcelles AB- conformes au plan de bornage du (ref:01.427.99.02 / 03169BO1_re dressé par le cabinet ARPEGE G

AB-8.
Sci Macc

Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures.

	Transformation d'un bâtiment tertiaire pour la création d'une crèche HUMAN architectes	Projet réalisé pour le compte de VAL Horizon Responsable de projet : Alain PARIS et Adèle BERTRAND	Plan de masse - Projet zoomé Echelle: 1:200	Ref: 2016_0901 12/03/2019	PC2 PC
--	--	---	---	------------------------------	-------------------------



Les plans du présent dossier ne sont pas des plans d'exécution. Ils devront faire l'objet d'études approfondies en vue de la construction. Les surfaces restent à vérifier et seront affinées lors des phases de projet ultérieures.

